



## Assemblée générale

Distr. générale  
3 octobre 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-sixième session**  
Point 19 de l'ordre du jour  
**Développement durable**

### **Lettre datée du 28 septembre 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du document ci-joint, intitulé « Appel de Genève pour la concrétisation d'urgence des résultats de Nagoya », comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 19 de l'ordre du jour (voir annexe).

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Paul **Seger**



**Annexe à la lettre datée du 28 septembre 2011 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué**

**Appel de Genève pour la concrétisation d'urgence  
des résultats de Nagoya**

*Montréal, le 7 septembre 2011.* Le samedi 3 septembre 2011, à leur réunion annuelle de haut niveau tenue au château de Bossey (Suisse), les présidents passés, actuels et futurs des réunions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ont arrêté et signé l'Appel de Genève pour la concrétisation d'urgence des résultats de Nagoya.

La réunion a été ouverte par M. Tatsushi Terada, Vice-Ministre japonais de l'environnement, au nom du Président de la dixième réunion de la Conférence des Parties. M. Bruno Oberle, Directeur de l'Office fédéral de l'environnement du Département fédéral suisse de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, a ensuite fait une déclaration et visionné un court message vidéo de M. Achim Steiner, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

M. Hem Pande a, au nom du Gouvernement indien, fait le point des préparatifs de la douzième réunion de la Conférence des Parties qui doit se tenir à Hyderabad (Inde) en 2012, avant que les participants n'examinent le projet d'Appel, qu'ils ont adopté sans le modifier. Il sera rendu compte dans un rapport distinct de la teneur des débats, essentiellement consacrés à des questions qui se font jour actuellement et seront approfondies dans la perspective des prochaines réunions des présidents.

L'Appel réaffirme qu'à l'échelle mondiale, la diversité biologique ne cesse de s'appauvrir, engage ses signataires à prendre davantage de mesures concrètes pour inverser cette tendance et invite les gouvernements à :

- Signer et ratifier, dès que possible, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action nationaux en matière de diversité biologique et fixer des objectifs nationaux et régionaux dans le cadre des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique;
- Participer à la Décennie de la diversité biologique des Nations Unies;
- Envisager la tenue, à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale en septembre 2015, d'une réunion de haut niveau à laquelle participeraient des chefs d'État et de gouvernement sur la diversité biologique à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique;
- S'employer plus énergiquement à tirer parti des synergies entre les trois conventions de Rio compte tenu des liens entre la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification.

Le texte de l'Appel et le rapport issu de la réunion sont consultables *in extenso* en anglais sur le site <http://www.cbd.int/hlm/2011/>.

L'Appel sera transmis à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session et aux participants à la réunion de haut niveau sur la désertification qui se tiendra en octobre à New York.

---